

# Message d'intérêt public

## Procédure pour la récolte de caribous sur l'île de Baffin

**Date de début : 26 août 2015**

**Date de fin : 9 septembre 2015**

## Île de Baffin

**30 s**

Le gouvernement du Nunavut a accepté la décision du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut d'établir une récolte totale autorisée de 250 caribous mâles pour l'île de Baffin.

Toutefois, la récolte ne peut avoir lieu jusqu'à ce que le Conseil de gestion des ressources fauniques de Qikiqtaaluk attribue des étiquettes aux collectivités.

Une fois l'attribution faite, les étiquettes peuvent être distribuées à l'organisation des chasseurs et des trappeurs (OCT) ou au bureau de protection de la faune de chaque collectivité.

Les personnes doivent avoir une étiquette avant de commencer la chasse.

Il revient à chaque OCT de décider de la façon dont elle distribuera les étiquettes aux chasseurs dans leur collectivité.

###

### Renseignements aux médias :

Tana Silverland

## Gestionnaire, Communications, éducation et sensibilisation

Ministère de l'Environnement

867 975-7761

[tsilverland@gov.nu.ca](mailto:tsilverland@gov.nu.ca)